

Éducation/Sécurité/Oyem/Le procureur de la République rencontre les chefs d'établissements du Woleu-Ntem

"Il faut dénoncer les élèves réputés dangereux"



Le procureur Rodrigue Ondo Mfoumou (milieu) a appelé... Photo de droite : ... les chefs d'établissements à jouer pleinement leur rôle en dénonçant les élèves réputés dangereux pour leurs condisciples.

PME
Oyem/Gabon

APRÈS la presse et les responsables des Forces de sécurité et de défense, le tour est revenu aux chefs d'établissements du second degré de la province du Woleu-Ntem, d'être reçus par le procureur de la République d'Oyem, Rodrigue Ondo Mfoumou, lundi dernier au lycée d'Etat Richard Nguema Bekale.

« Il ne se passe plus une semaine, sans que je sois interpellé d'un cas d'agression à l'arme blanche, dans un lycée ou collège de la province », a fait remarquer le procureur de la République. Une situation alarmante, qui met à mal la sécurité des enseignants et des personnels administratifs pendant les heures de cours et à la sortie des classes. Le haut magistrat s'est surtout inquiété de l'ampleur et de la fréquence que prennent ces agressions dans les établissements secondaires de Bitam, Oyem, Mitzic, Minvoul et Medouneu. Ce, par-

fois sous le regard impuissant des chefs d'établissements et des surveillants. Pour tenter d'y mettre un terme, Rodrigue Ondo Mfoumou a exhorté les uns et les autres à prendre conscience du danger de ce phénomène, au sein de la société tout entière. D'autant que c'est l'image de toute la province qui est sérieusement écornée par ces hors-la-loi d'un autre genre. Pour stopper l'hémorragie, le procureur a alors instruit les chefs d'établissements et les enseignants d'être « plus rigoureux auprès des élèves récalcitrants et ceux qui se feront prendre en flagrant délit de possession ou de consommation des stupéfiants pendant et après les heures de cours ».

Selon lui, les mêmes sanctions doivent être appliquées à l'encontre des élèves en uniformes surpris en train de consommer de l'alcool dans un bistrot, ainsi que le propriétaire dudit bar. Le magistrat a ainsi fait remarquer, pour le déplorer, la démission des parents et des encadreurs et éducateurs de ces élèves face à ce fléau de grand ban-

ditisme en milieu scolaire. Il a invité ses hôtes, dorénavant, à dénoncer et à informer les autorités judiciaires de toutes les tentatives de troubles à l'ordre public.

AGENTS INDELICATS. D'autant plus que, face à cette insécurité, « j'ai décidé de ne plus laisser les choses en l'état. A compter de ce jour, il y aura beaucoup d'élèves délinquants qui seront interpellés », a prévenu M. Ondo Mfoumou.

De nombreux chefs d'établissements ont d'ailleurs souhaité que le parquet initie une campagne d'audiences foraines dans les cinq départements de la province, afin de sensibiliser de vive voix, les enfants et leurs parents, aux sanctions qu'ils encourent une fois pris dans les mailles des forces de sécurité. En attendant, le directeur d'Académie provinciale (DAP) du Woleu-Ntem, Alain Paul Abane Nkassa, a exhorté, de

son côté, ses collaborateurs, à prendre leurs responsabilités.

Les responsables des associations des parents d'élèves ont également été invités à mettre la main à la pâte, en tant qu'acteurs majeurs dans l'éducation et la formation de cette jeunesse. Le proviseur du lycée d'Excellence de Bitam, Eric Nguema Nguema, a par exemple, reconnu l'applicabilité des règlements intérieurs au sein de leurs établissements. Mais, « ces textes sont faibles face à la menace dont nous-mêmes, chefs d'établissements, sommes victimes au niveau de la frontière de notre pays avec le Cameroun et la Guinée-Equatoriale, d'où la drogue et les stupéfiants de tous genres arrivent chaque jour, parfois avec la complicité des hommes en tenue », a-t-il révélé.

Le parquet a promis d'être désormais plus regardant sur ces agents indelicats, afin que des sanctions exemplaires soient prises à leur endroit, au même titre que les importateurs, trafiquants et consommateurs de ces stupéfiants.

Bitam/Séjour du ministre de l'Eau et de l'Energie Entre distribution de cadeaux et rencontres avec les populations

SSB
Bitam/Gabon

LE ministre de l'Eau et de l'Energie, Emmanuel Norbert Tony Ondo Mba, a mis à profit son récent séjour à Bitam pour rencontrer la notabilité et remettre des cadeaux aux enfants des différents quartiers de la commune, matérialisant ainsi l'estime qu'il porte aux tout-petits.

Les quartiers Mengang, Agnizock, Mbfafane, Akue-Essimengane et Haoussa ont constitué la première étape de cette initiative. Et, faisant d'une pierre deux coups, les audiences étaient au rendez-vous, partout où il est passé avec sa délégation. Notables, hommes, femmes et jeunes ont ex-



Le ministre Ondo Mba a notamment rencontré les représentants de la communauté musulmane.

Photo : Servais Sonde BATAFA

primé des besoins allant dans le sens du bien-être, et la prise en compte par les pouvoirs publics du développement de leur localité. Une localité qui, ont-ils reconnu, est confrontée à différents maux qui doivent être revisités, au regard de la recrudescence du grand banditisme qui ternit

l'image de la ville des Trois-frontières.

La question pertinente et fondamentale que l'on est à même de se poser est de savoir quelles sont les véritables initiatives qui peuvent faire changer les choses. Parce que de manière globale, la rupture entre les populations et la

politique est de plus en plus perceptible.

Mais avec l'arrivée d'une nouvelle figure aux affaires à Bitam, l'espoir renaît et une dynamique nouvelle s'impose, pour un réel retour de la confiance. Chacun des filles et fils de Bitam doit jouer sa partition en participant au redressement de la barre, en termes notamment de salubrité et de sécurisation de la ville.

Tout ceci passe, estime-t-on, par l'entretien des routes, l'enlèvement régulier des hautes herbes, l'abattage des chiens errants qui sont des vecteurs de maladies, le curage des caniveaux, etc.

Autant de défis qui attendent les nouvelles autorités municipales pour faire du chef-lieu du Ntem un lieu où il fait bon vivre.

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

10808 — A LOUER : Appartement et studio, à lousis, prix abordable. Tel: 06 92 03 03

10809 — A LOUER aux Trois quartier espace commercial multi-usages de 2000 m2, dépôt et parking. 06 21 07 00

EMPLOI DEMANDE

10853 — Cuisinier en règle cher empl. Tel : 07 59 17 19

10903 — Jeune Femme cherche emploi ménagère. Tél.: 05 83 31 83

10904 — J.F cherche un emploi achat/gestionnaire de stocks/opératrice de saisie. Tél.: 05 83 31 83

10912 — Togolaise cher empl nounou-ménagère 1/2jrnée. 07 66 14 11

10925 — H. 7 ans d'exp. cherche emploi resp. administratif cial/gérant. 04 66 03 30

10931 — J.D Béninoise cherche emploi nounou-ménagère

logée/1/2 jrnée. 06 59 06 37

10932 — J.F Togolaise cherche emploi nounou-ménagère de 8h30-16h. 04 27 47 03

10934 — Jeune fille Tog cher empl nounou logée. 04 54 84 38

10949 — Cuisinier prof. 4ans exp. cher. empl. chez part. resto ou hôtel.04565074.

10950 — D. Togolaise mina dans la quarantaine cherche emploi ménagère cuisinière. 02124117/07515381

10958 — Jeune femme Togol. cherche emploi nounou ou ménagère logée. 06 95 22 66.

10964 — Togolaise cher empl ménagère ou nounou logée ou 1/2jrnée. 02758495

DIVERS

10488 — Tôles bac en couleur en promotion. 04 54 60 39/05 52 64 04

10651 — A vendre 3 remorques et une plate de 750 tonnes pour 280 000 Millions. Tél: 07 37 43 17

AVIS DE RECHERCHE



Mlle MENGA LUCRECE CONSTILDA qui a abandonné le domicile de ses parents depuis plusieurs mois est priée de prendre contact avec sa tante et sa mère au 02 39 31 65/06 43 26 41 10963

Recherchons EKOUAGHE Patrice, disparu depuis le 12 Mars 2018. Toute personne l'ayant vu est priée de bien vouloir contacter les numéros suivants : 04 69 72 85 / 04 12 87 23 10923

AVIS

LA POSTE SA

La poste SA informe son aimable clientèle de la révision de ses tarifs Boîtes Postales applicables à compter du 1er janvier 2019.

OFFRE 1 : Boîte Postale avec Alertes SMS et/ou E.MAIL à l'arrivée de votre courrier ou colis. Particulier: 40 000 par an
Personne Morale: 100 000 par an

OFFRE 2 : Boîte Postale avec Alertes SMS et/ou E.MAIL à l'arrivée de votre courrier ou colis +

Distribution de Proximité (Domicile ou lieu de Travail)
Particulier: 65 000 par an

Personne Morale: 120 000 par an

La Redevance Boîte Postale doit être réglée au plus tard le 31 mars de l'année en cours. 10732

CONSEIL AGUÉKAZA

Le Conseil Aguékaza convie les Mpongwè, tous clans confondus, à une communication de grande importance sur la situation d'Éka, le samedi 02 février 2019, dès 15h à ÉKA. Avec ses remerciements pour l'intérêt que les uns et les autres manifesteront par leur présence effective à Eka, Pour le Conseil, Gaston Morcène OMBYOGÈNDO, président. 10889

DHL GABON

La société DHL International Gabon par ce communiqué demande à Monsieur NGUELE Jean Claude, employé dans notre structure en qualité de Agent Handling, absent de son poste depuis le 01/01/2019 à le regagner dans les 48h qui suivent la publication de ce communiqué. Faute de quoi nous nous réservons le droit de prendre des actions disciplinaires à son encontre. 10901

Le garage Ivoire demande à Monsieur MATA Jérôme, ayant abandonné le véhicule de marque Mitsubishi L200 immatriculé sous le N° AC-598AA, depuis l'an 2013, de bien vouloir le retirer dans le délai de (15) jours dépassé ce délai, le véhicule sera mis en fourrière. 10956